



Réunion de quartiers : **Batadou, Claron, Le Collet, Le Lautaret**

Samedi 21 janvier 2017 – 10h – Espace G Sautel
12 personnes

Elus présents : Eric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE, Jean-François ARROYO

Bilan des actions menées dans le quartier depuis la dernière réunion du 22 novembre 2014

Refixer les grilles d'évacuation des eaux à l'entrée des lotissements Le Batadou et Claron → *Cela a été fait mais doit être refait car les vis qui avaient été mises ont sauté suite aux passages répétés des véhicules*

Terrain de M Bailleux qui s'affaisse dans le fossé au niveau de la buse dans le bac de rétention → *Le fossé a été curé par les services techniques*

Batadou : les racines des arbres soulèvent le goudron et sont dangereuses → *On ne peut rien faire si ce n'est couper les arbres.*

Déplacer le panneau sans issue du lotissement pour éviter que les conducteurs ne se trompent. Carrefour dangereux entre les deux lotissements. Mettre un stop → *C'est sur le point d'être fait. Les trous pour les ancrages ont été faits cette semaine. Un stop sera placé avec tracé au sol.*

Faire passer la balayeuse plus souvent dans le lotissement → *fait*

Aménager l'espace vert des lotissements pour le rendre attractif et éviter qu'il devienne un parking → *Il est tondu régulièrement par les services techniques et le garde est intervenu auprès des riverains pour interdire le stationnement.*

Pour le moment pas de projet défini pour l'installation d'un jardin public.

Mettre un panneau d'information dans le lotissement → *Fait*

Élargir le chemin St Vincent qui est trop étroit et le rendre à double sens → *Pas de programmation pour le moment*

Mettre une pancarte pour le chemin de Claron → *fait*

Nommer les deux lotissements. Baptiser les rues avec numérotation → *Inutile car la poste n'en n'a pas besoin.*

Sacs jaunes amenés devant les services techniques → *Faire mettre une pancarte l'interdisant. Toujours pas fait !*

Chemin des Traversiers-Chemin du Collet : Reculer le panneau « sans issue » : ? *Apparemment inutile*

Nettoyer la buse près des poubelles car elle est pleine. L'eau sort du fossé et abîme la route → *Non fait, il faut le programmer*

Chemin qui part du lotissement et va à la pharmacie est sale et peu éclairé → *fait pour le nettoyage ; déclaration à la CCEPPG pour l'amélioration de l'éclairage public*

Sujets abordés

Tri sélectif

Les opérations d'apports volontaires sont importantes à faire dans l'intérêt de la commune même si le plus important serait de limiter les déchets à la source (industriels). Se pose toujours le problème des sacs jaunes ou autre objet encombrants qui sont jetés devant les services techniques. Il est proposé d'apposer une pancarte indiquant l'interdiction de dépôts des sacs jaunes avec verbalisation possible.

Une sensibilisation devrait être faite régulièrement à l'école.

Les participants proposent l'organisation d'un « mayouri » pour nettoyer les quartiers en impliquant la population. La municipalité va y réfléchir dans le cadre de la préparation de l'été.

Impôts

Le conseil départemental de Vaucluse a annoncé l'augmentation d'un point de sa taxe foncière. Pour la mairie de Visan, l'équipe municipale s'est engagée à ne pas augmenter les impôts. Les baisses de dotation de l'État (Nous sommes passés de 203 000 € en 2011 à 111 000 € en 2016). Elle va se poursuivre en 2017 et notre endettement (Hôtel de Pellissier : 103 472 € en 2016) nous obligent à faire des économies : non renouvellement de certains personnels qui partent à la retraite, économie sur le fonctionnement (Eau, Edf, assurances....).

La municipalité a mis en place un dispositif citoyen pour le permis de conduire. La mairie verse une somme de 400€ au jeune ; en contrepartie il s'engage à faire des travaux d'intérêts communaux. Cela nous permet d'avoir régulièrement des

jeunes qui aident les services techniques essentiellement. Ils sont attirés au désherbage du village car nous ne pouvons plus utiliser de désherbants chimiques. La technique du brûlage est inefficace et très onéreuse.

Un nouveau chef des services techniques a été recruté. Il prendra ses fonctions le 13 février. Il vient de Grenoble. Nous espérons un management efficace de l'équipe technique.

Projet restaurant scolaire

116 enfants mangent à la cantine et la municipalité souhaite continuer à servir des repas préparés (Frep). Le projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire est lancé (Anciens silos) mais des subventions manquent pour le moment à l'appel (Préfecture). Le matériel entreposé dans les anciens silos sera transféré sous l'abri qui sera transformé en lieu de stockage fermé.

Lotissements Le Batadou et Claron

- Aménagement de l'espace vert : qu'est-ce qui est prévu ?

Les services techniques coupent l'herbe régulièrement. Nous allons planter des arbres donnés par le conseil départemental dans les semaines à venir. La dotation a été acceptée par le CD. Le garde municipal est intervenu plusieurs fois pour rappeler aux riverains, qu'il est interdit de se garer sur cet espace vert. Nous avons pris du retard à cause des intempéries et de l'absence depuis plusieurs semaines de notre agent des espaces verts.

- Rebouchage de trous à faire dans la rue et les trottoirs

- Fossé et bassin de rétention

Les citoyens demandent qu'ils soient nettoyés car des arbustes commencent à pousser dedans.

- Grille qui fait du bruit

Suite à la première réunion de quartier de novembre 2014, ce problème avait déjà été posé. Les services techniques avaient boulonné la grille mais les boulons se sont cassés. Il faut recommencer ou trouver un autre système : busage, soudure....

Bureau de poste de Visan

Les citoyens présents s'inquiètent des changements d'ouverture du bureau de poste (uniquement le matin) et craignent la fermeture définitive du bureau.

Réponse des élus

A priori, nous ne craignons pas la fermeture du bureau de poste qui a une activité tout de même intéressante. Il faut donc continuer à aller à la poste régulièrement pour maintenir cette activité. C'est le même cas que pour le distributeur de billet du CA ou les commerces de Visan. Pour qu'ils puissent continuer à fonctionner il faut que les habitants de Visan fassent une partie de leurs courses sur la commune. C'est la seule solution. On peut aussi parler du marché du vendredi qui n'est pas assez fréquenté. Il faut réfléchir à l'installation de parking pour que les voitures puissent se garer. La place de la Coconnière est insuffisante pour cela. La mairie envisage un parking à la place du terrain omni-sport avec un accès piétonnier le long de la cour de la maternelle. La mairie souhaite rentrer en pourparler avec la cave de Visan pour un parking provisoire (l'été) sur sa place.